

# ***Ville de Saint-Gabriel***

## ***M.R.C. de D'Autray***

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Ville de Saint-Gabriel, **tenue le seizième jour du mois de janvier 2017 à 20 h :00** à la salle du conseil située au 45 de la rue Beausoleil, à Ville de Saint-Gabriel.

Sont présents :           Monsieur Gaétan Gravel, maire  
                                  Monsieur Réjean Riel, conseiller №.1  
                                  Monsieur Yves Morin, conseiller №.3  
                                  Madame Sylvie St-Georges, conseillère №.4  
                                  Monsieur Christian Paquin Coutu, conseiller №.5

Absence motivée :       Monsieur Stephen Subranni, conseiller №.6

Est aussi présent :      Monsieur Michel St-Laurent, directeur général et greffier

Public :                    Cinq (5) personnes représentant le public

Un moment de recueillement est suggéré par monsieur le Maire.

### **001-01-2017 1. Ouverture de la séance**

Le maire, Gaétan Gravel, agit à titre de président d'assemblée et Michel St-Laurent à titre de secrétaire d'assemblée.

**Il est proposé par** Yves Morin

**Appuyé par** Christian Paquin Coutu

**Et résolu :**

**QUE** la séance ordinaire du conseil du 16 janvier 2017, soit ouverte à 20h :00.

**Adoptée à l'unanimité**

### **002-01-2017 2. Adoption de l'ordre du jour**

**Il est proposé par** Christian Paquin Coutu

**Appuyé par** Sylvie St-Georges

**Et résolu :**

**QUE** l'ordre du jour de cette rencontre du 16 janvier 2017 soit et est adopté, en ajoutant au VARIA, les points suivants :

✓ 13.1 *Contrat de travail – Patrice Jetté*

✓ 13.2 *Carte Visa (Patrice Jetté) – Augmentation de la limite à 2 000 \$*

**Adoptée à l'unanimité**

### 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

#### 003-01-2017 3.1 Séance ordinaire du 5 décembre 2016

Il est proposé par Réjean Riel

Appuyé par Yves Morin

Et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2016 soit et est adopté, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

#### 004-01-2017 3.2 Séance extraordinaire du budget – le 12 décembre 2016

Il est proposé par Réjean Riel

Appuyé par Yves Morin

Et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du budget 2017 tenue le 12 décembre 2016 soit et est adopté, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

### 4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### 005-01-2017 4.1 Petites Créances – Cause « Réjean Bouchard »

ATTENDU la réception d'une demande introductive d'instance dans le dossier identifié par l'assureur par le No. 162524-30 concernant un refoulement d'égout, dans un immeuble situé au 145 de la rue Sainte-Anne à Ville de Saint-Gabriel, appartenant à monsieur Réjean Bouchard.

ATTENDU QUE le résultat de l'étude effectuée par l'expert en sinistre, monsieur Claude Morin de la firme « *IndemniPro* » a donné lieu à une négation de responsabilité de la part de la Ville.

Il est proposé par Réjean Riel

Appuyé par Christian Paquin Coutu

Et résolu :

QUE cette cause soit débattue à la cour des Petites Créances et pour ce faire, les membres de ce conseil mandatent le directeur général et greffier, Michel St-Laurent pour représenter la Ville et signer tous les documents nécessaires dans le cadre des procédures judiciaires intentées devant la Cour du Québec, division des Petites Créances dans le dossier No. R705-32-015707-166 DF001.

Adoptée à l'unanimité

#### 006-01-2017 4.2 Assurances générales – Renouvellement 2017

Il est proposé par Yves Morin

Appuyé par Réjean Riel

Et résolu :

**QUE** les membres de ce conseil autorisent le renouvellement 2017 de la police d'assurances générales de la Ville et qu'à cet effet, la trésorière soit et est autorisée à émettre le paiement au « Groupe Ultima Inc » totalisant avec les taxes applicables, un montant de **58 890 \$**.

**Adoptée à l'unanimité**

**007-01-2017 4.3 Richard Blouin – Démission au 1<sup>er</sup> janvier 2017**

**ATTENDU** la réception par le directeur général le 16 décembre 2016, de la lettre de démission du conseiller au district No.2 - Richard Blouin, laquelle démission est effective le premier (1<sup>er</sup>) janvier 2017.

**ATTENDU QUE** la Loi sur les élections prévoit que lorsqu'un poste devient vacant moins de 12 mois avant le jour fixé pour la prochaine élection régulière, l'élection partielle est facultative et appartient au conseil.

**Il est proposé par** Yves Morin

**Appuyé par** Réjean Riel

**Et résolu :**

**QUE** les membres de ce conseil acceptent avec regret, la démission de monsieur Richard Blouin et comme la Loi le prévoit, les membres présents expriment le souhait de ne pas tenir d'élection partielle.

**Adoptée à l'unanimité**

**008-01-2017 4.4 Maire suppléant – Reconduction**

**Il est proposé par** Christian Paquin Coutu

**Appuyé par** Sylvie St-Georges

**Et résolu :**

**QUE** les membres de ce conseil acceptent de reconduire jusqu'à l'élection de novembre 2017, le conseiller du district No.3, monsieur Yves Morin pour agir à titre de maire suppléant.

**Adoptée à l'unanimité**

**009-01-2017 4.5 Comités du conseil municipal**

**ATTENDU** la démission du conseiller au district No.2- Richard Blouin, il est essentiel de repenser la représentativité sur les différents comités du conseil municipal.

**En conséquence,**

**Il est proposé par** Christian Paquin Coutu

**Appuyé par** Yves Morin

**Et résolu :**

**QUE** le maire fait partie « IPSO FACTO » de tous les comités.

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Saint-Gabriel accepte la nomination faite par le maire Gaétan Gravel, des responsables assignés aux divers comités du conseil composés des membres suivants :

Comités du Conseil	Élus responsables
<b>POLITIQUE FAMILIALE, MAE-MADA-VADA ET PARCS</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <i>Christian Paquin Coutu</i></li> <li>2. <i>Sylvie St-Georges</i></li> <li>3. <i>Stephen Subranni</i></li> </ol>
<b>INDUSTRIES ET COMMERCE (Comité industriel) ENVIRONNEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <i>Yves Morin</i></li> <li>2. <i>Christian Paquin Coutu</i></li> <li>3. <i>Réjean Riel</i></li> </ol>
<b>VOIRIE- SÉCURITÉ PUBLIQUE TRANSPORT ET CIRCULATION URBANISME</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <i>Réjean Riel</i></li> <li>2. <i>Yves Morin</i></li> <li>3. <i>Stephen Subranni</i></li> </ol>
<b>GESTION FINANCIÈRE ACTIVITÉS - TOURISME PUBLICITÉ ET PROMOTION</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <i>Sylvie St-Georges</i></li> <li>2. <i>Yves Morin</i></li> <li>3. <i>Christian Paquin Coutu</i></li> </ol>
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <i>Stephen Subranni</i></li> <li>2. <i>Sylvie St-Georges</i></li> <li>3. <i>Christian Paquin Coutu</i></li> </ol>

Adoptée à l'unanimité

#### 010-01-2017 4.6 Événements PSG – Radiation du compte à recevoir

ATTENDU QUE ce conseil avait consenti en 2013, à un prêt temporaire de 7 000 \$ à l'organisme sans but lucratif « Événements PSG ».

ATTENDU QUE depuis, l'organisme a remboursé un montant de 5 062.86 \$.

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon a décidé de procéder à la radiation du compte à recevoir de l'organisme précité, à la prochaine séance de conseil.

Il est proposé par Réjean Riel  
Appuyé par Sylvie St-Georges  
Et résolu :

QUE les membres de ce conseil acceptent également de procéder à la radiation du compte à recevoir au montant de 1 937.14 \$.

Adoptée à l'unanimité

#### 011-01-2017 4.7 CSCB – Premier versement/Quote-part 2017

ATTENDU l'adoption du budget 2017 de la Régie Inter municipale du CSCB par la résolution 313-11-2016.

Il est proposé par Yves Morin  
Appuyé par Sylvie St-Georges  
Et résolu :

**QUE** la trésorière soit et est par la présente, autorisée à procéder au premier versement de la quote-part 2017 de la Régie Inter municipale du CSCB, représentant un montant de **40 000 \$**.

**Adoptée à l'unanimité**

**012-01-2017 4.8 Emploi Été Canada – Demande de subvention 2017**

**Il est proposé par** Christian Paquin Coutu

**Appuyé par** Sylvie St-Georges

**Et résolu :**

**QUE** les membres de ce conseil autorisent la directrice des loisirs, Stéphanie Marier à compléter et signer tous les documents utiles pour l'obtention d'une subvention dans le cadre du programme « Emploi Été Canada » en rapport avec les besoins en personnel pour la saison 2017.

**Adoptée à l'unanimité**

**013-01-2017 4.9 Club de course Bermon – Commandite**

**ATTENDU** la réception d'une demande de l'École Secondaire Bermon nous sollicitant pour une contribution financière de 3 000 \$ afin d'aider à la réalisation du projet « Club de course Bermon » lequel s'inscrit en lien direct avec les objectifs de la politique familiale de la Ville.

**Il est proposé par** Sylvie St-Georges

**Appuyé par** Réjean Riel

**Et résolu :**

**QUE** les membres de ce conseil autorisent la trésorière à effectuer un versement de 2 500 \$ à titre de commandite.

**Adoptée à l'unanimité**

**014-01-2017 4.10 Cadette Volleyball Bermon – Spectacle bénéfice**

**ATTENDU** la réception d'une demande de l'Équipe de Volleyball « Cadette de Bermon » sollicitant la Ville pour une contribution financière de 200 \$, sous forme d'achat d'une table de huit(8) personnes, à 25\$ du billet pour un spectacle bénéfice le 14 janvier 2017.

**Il est proposé par** Yves Morin

**Appuyé par** Réjean Riel

**Et résolu :**

**QUE** les membres de ce conseil autorisent la trésorière à effectuer un versement de 200 \$ à titre de contribution financière de la Ville pour aider au financement 2017, du club de volleyball.

**Adoptée à l'unanimité**

**015-01-2017 4.11 Appui au projet de « Salle Multifonctionnelle du CSCB »**

**Il est proposé par** Yves Morin

**Appuyé par** Sylvie St-Georges

**Et résolu :**

**QUE** la Ville de Saint-Gabriel accorde son appui au projet d'aménagement et de modernisation de la salle multifonctionnelle du CSCB.

**QU'À** cet effet, les membres de ce conseil acceptent qu'un montant de **14 173.31 \$** provenant de l'enveloppe du PAC RURALES (Programme d'Aide aux Collectivités Rurales) réservé à la Ville, soit consenti au financement dudit projet.

**QUE** pour assurer la réalisation de ce même projet, la Ville de Saint-Gabriel réserve un montant de **13 181.18 \$**, lequel montant sera ajouté à la quote-part de la Régie du CSCB à compter de 2018.

**Adoptée à l'unanimité**

**016-01-2017 4.12 Projets structurants MRC – Campagne de presse pour « LA ROULOTTE »**

**Il est proposé par** Yves Morin

**Appuyé par** Sylvie St-Georges

**Et résolu :**

**QUE** le directeur des communications et du Développement Culturel, Patrice Jetté, soit et est par la présente, autorisé à compléter, signer et déposer tous les documents nécessaires auprès du service de développement économique de la MRC de d'Autray, dans le but d'obtenir du financement à même le programme d'appui aux projets structurants pour le projet « Campagne de presse pour LA ROULOTTE ».

**QU'EN** rapport avec ce projet, la Ville de Saint-Gabriel réserve à même son budget général 2017, un montant de **2 500 \$**.

**Adoptée à l'unanimité**

**017-01-2017 4.13 Projets structurants MRC – Campagne de presse Nord-Américaine du « FESTITRAD »**

**Il est proposé par** Yves Morin

**Appuyé par** Sylvie St-Geroges

**Et résolu :**

**QUE** le directeur des communications et du Développement Culturel, Patrice Jetté, soit et est par la présente, autorisé à compléter, signer et déposer tous les documents nécessaires auprès du service de développement économique de la MRC de d'Autray, dans le but d'obtenir du financement à même le programme d'appui aux projets structurants pour le projet « Campagne de presse Nord-Américaine du « FESTITRAD ».

**QU'EN** rapport avec ce projet, la Ville de Saint-Gabriel réserve à même son budget général 2017, un montant de **2 500 \$**.

**Adoptée à l'unanimité**

**018-01-2017 4.14 Projets structurants MRC – Spectacles professionnels 2017**

Il est proposé par Yves Morin  
Appuyé par Sylvie St-Georges  
Et résolu :

**QUE** le directeur des communications et du Développement Culturel, Patrice Jetté, soit et est par la présente, autorisé à compléter, signer et déposer tous les documents nécessaires auprès du service de développement économique de la MRC de d'Autray, dans le but d'obtenir du financement à même le programme d'appui aux projets structurants pour « Spectacles professionnels 2017 ».

**QU'EN** rapport avec ce projet, la Ville de Saint-Gabriel réserve à même son budget général 2017, un montant de **30 000 \$**.

**Adoptée à l'unanimité**

**019-01-2017 4.15 Gestion du Lac – Entretien du ponton**

**ATTENDU QUE** le Comité du Lac Maskinongé a fait l'acquisition d'un ponton au cours de l'été 2016 afin de procéder à l'installation et au retrait des bouées sur le Lac Maskinongé.

**ATTENDU QUE** ledit ponton nécessite des travaux d'entretien, de même que l'installation d'un treuil pour faciliter la manœuvre des bouées.

**ATTENDU** l'évaluation des travaux requis, transmise par la municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon.

Il est proposé par Yves Morin  
Appuyé par Christian Paquin Coutu  
Et résolu :

**QUE** les membres de ce conseil autorisent à même le budget de la gestion du Lac Maskinongé, les dépenses prévues pour l'entretien et l'achat d'équipement pour un montant approximatif de **5 500 \$** se détaillant comme suit :

- |   |          |
|---|----------|
| ✓ Treuil et articles requis pour l'installation : | 2 000 \$ |
| ✓ Bois et protecteur de surface :                 | 1 200 \$ |
| ✓ Temps d'hommes :                                | 2 000 \$ |
| ✓ Imprévus :                                      | 300 \$   |

**Adoptée à l'unanimité**

**5. CORRESPONDANCE**

**DÉPÔT => 5.1 Dépôt de la correspondance au 10 janvier 2017**

Le greffier dépose le bordereau des correspondances reçues au 10 janvier 2017, sous la cote « *Bordereau No. 01-2017* ».

## 6. FINANCES

### DÉPÔT => 6.1 Dépôt de l'état des revenus et dépenses au 31 décembre 2016

Le greffier dépose l'état des revenus et dépenses au 31 décembre 2016.

### 020-01-2017 6.2 Comptes à payer au 31 décembre 2016

Il est proposé par Sylvie St-Georges

Appuyé par Yves Morin

Et résolu :

QUE les comptes à payer au 31 décembre 2016, des chèques numéros **11940 à 12012** totalisant 170 671.35 \$ soient et sont adoptés;

QUE les comptes à payer pour les dépenses incompressibles au 30 décembre 2016, des chèques numéros **11885 à 11939** incluant les prélèvements mensuels des numéros **2983 à 3020** totalisant 135 288.36 \$ soient et sont adoptés;

QUE le maire, Gaétan Gravel, et la trésorière, Mireille Bibeau, soient et sont autorisés à signer les chèques à cet effet.

**Adoptée à l'unanimité**

### 021-01-2017 6.3 Adoption des dépenses incompressibles 2017

Il est proposé par Réjean Riel

Appuyé par Sylvie St-Georges

Et résolu :

QUE les membres du conseil acceptent la liste des dépenses incompressibles pour l'année 2017, totalisant **2 859 316 \$**, pour lesquelles dépenses, le détail apparaît dans le tableau suivant :

Description de la dépense	Montant (\$)
Rémunération du personnel	1 125 400
Contributions employeur	202 572
Frais de poste	3 750
Dépenses de communication (téléphones, télécopieur, cellulaires, pagettes)	24 975
Avis publics	9 450
Assurances générales	68 300
Sûreté du Québec	123 627
Collectes des matières résiduelles	221 253
Électricité	218 000
Frais de financement (intérêts)	103 498
Location compteur postal	1 500
Quote-part (M.R.C.)	376 531
Immatriculation des véhicules	14 300
Services techniques (eau)	41 860
Cartes de crédit (Visa)	6 000
Cartes de crédit (Ultramar)	47 500



Achat volumes pour bibliothèque	1 200
Dépenses pour camp de jour	14 000
Remboursement dettes à long terme	255 600
<b>Total des dépenses incompressibles 2017 :</b>	<b>2 859 316 \$</b>

QUE le maire et la trésorière soient et sont par la présente, autorisés à effectuer les paiements au moment opportun.

Adoptée à l'unanimité

## 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

### 022-01-2017 7.1 Cible Famille Brandon / Floconnades – Glissade rue Monday

ATTENDU la demande de l'organisme « Cible Famille Brandon » qui dans le cadre des « Floconnades » souhaite réaliser une glissade sur la rue Monday, le samedi 4 février 2017, entre 09 et 16h :00.

**Il est proposé par** Yves Morin

**Appuyé par** Christian Paquin Coutu

**Et résolu :**

QUE les membres de ce conseil acceptent la demande de « Cible Famille Brandon » et pour ce faire il est essentiel de procéder à la fermeture de rues et d'en informer la Sûreté du Québec.

QUE pour l'occasion, le quadrilatère comprenant les rues Monday (de la rue Dequoy à Saint-Joseph) et St-Joseph (de Monday à Beausoleil) soient fermées à la circulation automobile et la Sûreté du Québec en sera informée.

QUE l'organisme obtienne l'autorisation et suivre les recommandations de monsieur André Roberge, Chef préventionniste du Service Incendie de la Ville, pour la tenue de cet événement.

QUE la ville accepte aussi de contribuer à la réalisation de la glissade sur la rue Monday en fournissant les effectifs et la machinerie nécessaires pour assurer la tenue des activités, sous la supervision du directeur des travaux publics.

QUE le directeur des travaux publics, Simon Gariépy assure la logistique nécessaire à la réalisation des événements de cette journée de même qu'à la remise appropriée de l'état des lieux, après la tenue des activités.

Adoptée à l'unanimité

## 8. VOIRIE – TRANSPORT & TRAVAUX PUBLICS

### 023-01-2017 8.1 SAAQ – Autorisation de signatures pour la Ville

**ATTENDU QUE** monsieur Simon Gariépy exerce la fonction de Directeur des Travaux Publics de la Ville de Saint-Gabriel et à ce titre, est officiellement désigné pour conclure toutes les transactions à la SAAQ, pour et au nom de la Ville.

**Il est proposé par** Réjean Riel

**Appuyé par** Yves Morin

**Et résolu :**

**QU'EN** l'absence de monsieur Simon Gariépy, le directeur général, Michel St-Laurent soit aussi autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Saint-Gabriel, tous les permis, transactions et documents relatifs aux véhicules appartenant à la Ville de Saint-Gabriel.

Adoptée à l'unanimité

## **9. HYGIÈNE DU MILIEU**

## **10. SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET QUALITÉ DE VIE**

## **11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

### **024-01-2017 11.1 Adoption du rapport de l'urbaniste au 31 décembre 2016**

**Il est proposé par** Réjean Riel

**Appuyé par** Yves Morin

**Et résolu :**

**QUE** les membres ce conseil, acceptent le rapport de l'inspecteur en urbanisme, incluant l'émission des permis et demandes diverses, de même que le rapport du Comité Consultatif d'Urbanisme, pour la période couvrant les rencontres de ce comité jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

### **025-01-2017 11.2 Mandat à la firme « GNL Arpenteurs-Géomètres Inc »**

**ATTENDU QUE** la Ville prévoit se départir d'une partie de terrain qui compose le lot identifié par le No.4 474 689.

**Il est proposé par** Christian Paquin Coutu

**Appuyé par** Réjean Riel

**Et résolu :**

**QUE** les membres ce conseil, autorisent le directeur général à retenir les services de la firme « GNL Arpenteurs-Géomètres Inc » pour délimiter et compléter toutes les étapes nécessaires en vue de permettre à la Ville de se départir de cette portion de terrain.

Adoptée à l'unanimité

## **12. SPORTS ET LOISIRS – CULTURE ET TOURISME**

### **026-01-2017 12.1 CCJ – Soutien financier et Festival Petits Bonheurs (2017)**

**ATTENDU** la demande de soutien financier en plus du renouvellement de l'entente du projet « Festival des Petits Bonheurs » par le Centre Culturel de Joliette, dans le cadre du partenariat que la Ville entretient avec l'organisme demandeur.

**Il est proposé par** Christian Paquin Coutu

**Appuyé par** Sylvie St-Georges

**Et résolu :**

**QUE** les membres de ce conseil autorisent la trésorière à verser au Centre Culturel de Joliette, les montants suivants :

- ✓ 1 400 \$ -> pour assurer la bonne marche et le développement de ses activités de diffusion pour l'année 2017.
- ✓ 250 \$ -> pour le « Festival Petits Bonheurs » - année 2017.

**Adoptée à l'unanimité**

### **13. VARIA**

#### **027-01-2017 13.1 Contrat de travail – Patrice Jetté**

**ATTENDU QUE** le directeur des communications, Patrice Jetté a demandé des modifications à son contrat de travail.

**ATTENDU QUE** des rencontres ont eu lieu entre Patrice Jetté, monsieur le maire et le directeur général et que ceux-ci ont rencontré le conseil municipal pour discuter des demandes de monsieur Jetté.

**Il est proposé par** Yves Morin

**Appuyé par** Réjean Riel

**Et résolu**

**QUE** les membres de ce conseil acceptent de modifier le contrat de travail de monsieur Jetté sur les dispositions suivantes :

- ✓ à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, le salaire annuel est de 67 000 \$, indexé pour les années suivantes, selon le taux prévu à la convention collective des employés de la Ville de Saint-Gabriel;
- ✓ une banque annuelle maximale de 80 heures, cumulées en temps régulier est permise. Advenant le dépassement des 80 heures permises, une autorisation du conseil est nécessaire. La reprise en temps doit être priorisée afin d'écouler la banque de temps cumulé.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **028-01-2017 13.2 Carte Visa (Patrice Jetté) – Augmentation de la limite à 2 000 \$**

**ATTENDU QUE** le directeur des communications détient une carte VISA dont la limite a été fixée à 1000 \$ par la résolution No. 286-10-2016.

**ATTENDU QU'AVEC** les nouvelles transactions en ligne pour la distribution postale des divers outils de communication, la limite ne suffit plus.

**Il est proposé par** Yves Morin

**Appuyé par** Réjean Riel  
**Et résolu**

**QUE** les membres de ce conseil acceptent d'augmenter la limite de crédit à deux mille dollars (2 000\$).

**QU'À** cet effet, la trésorière Mireille Bibeau et le maire Gaétan Gravel, soient et sont autorisés à signer les documents utiles pour finaliser cette demande auprès de VISA.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **14. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL**

Tous les membres du conseil présents font rapport de leurs activités.

#### **15. PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **029-01-2017 16. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2017**

Il est proposé par  
**Appuyé par**  
**Et résolu :**

**QUE** la séance ordinaire de ce 16 janvier 2017 soit levée à 21h :00.

**Adoptée à l'unanimité**

---

*Gaétan Gravel*  
*Maire*

---

*Michel St-Laurent*  
*Directeur général et greffier*

#### **Approbation par le maire des règlements et des résolutions selon l'article 53 de la loi sur les cités et villes**

Je soussigné, Gaétan Gravel, maire de la Ville de Saint-Gabriel, approuve les règlements et résolutions du présent procès-verbal, en apposant ma signature au bas du présent document ce seizième jour du mois de janvier 2017.

---

*Gaétan Gravel, Maire*